

# Le Tronchet

LE MAGAZINE DE LA VIE MUNICIPALE | Janvier 2024

Bienvenue sur le site officiel de

## LE TRONCHET



**DÉMARCHES  
ADMINISTRATIVES**



**AGENDA DES  
MANIFESTATIONS**



**BULLETIN  
MUNICIPAL**



**MENUS  
SCOLAIRES**



**URBANISME**



**Merci Marie-Claude  
Nouveau site internet  
Parc Naturel Régional**





### Chères Tronchettoises, chers Tronchetois,

Les membres du conseil municipal et le personnel communal se joignent à moi pour vous souhaiter une très bonne nouvelle année. Qu'elle vous apporte beaucoup de joies et la santé pour vous permettre de réaliser vos projets, personnels, professionnels et familiaux. Une année

passé si vite que le temps devient un bien précieux pour permettre à chacun d'accomplir ce qu'il souhaite, et ce malgré les aléas que nous réservent la vie et ses surprises.

Au niveau des projets de la commune, le temps est un facteur important et si certaines réalisations se déroulent rapidement, il en est d'autres qui semblent avancer lentement, malgré les efforts fournis et les démarches.

Et que dire des quarante années que Marie-Claude Ridé a consacrées au service de la commune comme secrétaire générale. Quarante années remplies d'une multitude de tâches et de réalisations en bonne intelligence avec les équipes municipales qui se sont succédées. Tâches rendues de plus en plus complexes et de plus en plus longues par l'augmentation des contraintes administratives. Merci Marie-Claude pour votre engagement au service de tous les Tronchetois. Nous vous souhaitons beaucoup de temps libre dans les années qui viennent pour pouvoir vous adonner à vos loisirs et à vos occupations préférés.

Du temps, il en fallu très peu pour embaucher Fanny Fonteneau comme agent d'accueil en charge également de l'agence postale et du point lecture. Un peu plus pour embaucher Marie-Claire Chartier comme secrétaire générale de mairie. Et beaucoup plus pour trouver un agent technique, en la personne de Sébastien Dorak qui nous rejoint en ce début d'année.

Du temps, il en fallu peu pour installer le terrain multisports, pour réaliser le rond-point du cimetière, pour installer les toilettes publiques à proximité de la mairie, pour réaliser le nouveau site internet de la commune.

Il en faudra beaucoup plus pour réaliser les travaux de réfection de l'église et de l'ancien presbytère. Les cloches se feront un peu attendre et ne seront pas encore de retour pour Pâques, mais nous l'espérons après l'été.

Du temps, il nous en faut encore pour trouver une solution pérenne et sérieuse pour offrir du pain aux Tronchetois dans les locaux construits dans ce but. Comme vous tous, nous espérons voir une solution aboutir dans les mois qui viennent et nous poursuivons nos recherches et analysons toutes les candidatures reçues suite aux offres publiées dans les différents média.

Je vous invite donc au cours de cette nouvelle année à profiter de chaque moment qui passe, pour vous-mêmes, pour vos proches et également pour notre commune dont la qualité de vie dépend de l'engagement de chacun d'entre nous pour le bien commun.

Très bonne année à tous,

**Pascal Briand,  
Maire du Tronchet**

## Sommaire

### VIE COMMUNALE

- Édito du Maire
- Bibliothèque
- Un nouveau prêtre
- État civil
- Concert de harpes
- Course de motos
- Repas des anciens
- Sur vos agendas
- Merci Marie-Claude
- Personnel communal
- Horaires mairie

### INFOS COMMUNALES

- Principales décisions du conseil
- Intramuros
- Les cloches de l'abbaye
- Recensement de la population
- Inauguration de La Molée
- Nouveau site internet
- Élections européennes

### INFOS GÉNÉRALES

- Parc Naturel Régional
- Frelon asiatique
- Livre « Terre »
- Actualités du SAGE
- Les eaux de Beaufort

### VIE SOCIALE

- Emploi territorial
- Conseillère numérique

### VIE ASSOCIATIVE

- APE
- Dojo TAÏSO
- Dojo JUDO
- Gym-détente
- Marche Détente et Découverte
- UNC

### MÉMOIRES DU PASSÉ...

- Le frêne de l'abbaye

Directeur de la publication : Pascal Briand  
 Rédaction et coordination : la municipalité  
 Crédits photos : Mairie du Tronchet  
 Conception et impression : Atimco  
 Mise en page : Lunacom  
 Dépôt légal : JANVIER 2024  
 Contact : Mairie du Tronchet  
 Tél. 02 99 58 95 39  
 Le Baillage - 35540 Le Tronchet



# Le Point Lecture du Tronchet

## Rétrospective année 2023 au Point Lecture du Tronchet

### Porte ouverte de la bibliothèque : le mardi 5 Septembre animée par Fanny



Quelques personnes sont venues découvrir ou redécouvrir la bibliothèque avec son nouvel aménagement. Les grands comme les petits ont pu écouter l'histoire de « Petit chou dans la forêt » à l'aide d'un théâtre japonais : un Kamishibai. Ils ont pu aussi prendre du temps pour regarder l'exposition « Jardins et espaces verts » et prendre un peu de temps pour lire et dessiner...

## Expositions 2023

La bibliothèque accueille régulièrement des expositions sur différentes thématiques.

En 2023, elle a accueilli :

- Exposition « Grosse bêtise, mode d'emploi », elle parlait du sujet de la bande dessinée. Elle s'appuie sur la bande dessinée Petite souris, Grosse bêtise de Loïc Dauvillier et Alain Kokor.
- Exposition « Jardins et Espaces Verts » Cette exposition présente une petite histoire des jardins et une typologie des espaces verts. Les jardins de l'Antiquité, du Moyen-Âge, de la Renaissance... et des temps modernes... les jardins de tradition islamique, italiens, japonais, anglais...
- Exposition « Pêche professionnelle et aquaculture sur la Côte d'Émeraude » réalisée par Cœur Émeraude

Pour 2024, d'autres expositions vous seront présentées...

**Nous souhaiterions réaliser une exposition sur l'art au mois de Juin avec des réalisations d'œuvres réalisés par des Tronchetois ou Tronchetoises, ou des secteurs avoisinants. Vous êtes peintre, graffeur, sculpteur, brodeur, photographe, ... ce projet est fait pour vous. Pour toutes questions, venez-vous renseigner auprès de Fanny à la mairie.**

### Animation Halloween : le mardi 31 Octobre animée par Fanny (la bibliothécaire) et Christèle Thébaud (conseillère municipale).

12 petits monstres ont participé à l'animation d'Halloween accompagnés de leurs parents. Lors de cette matinée, les enfants ont créé des momies, des sorcières, des chauves-souris... Ils ont aussi pu jouer à des jeux de société en famille ou entre amis sur la thématique des monstres et l'animation s'est terminée par des histoires de monstres et de sorcières. Une petite surprise a clôturé la matinée : un bonbon ou un sort ?



## Les événements à venir à la bibliothèque 1<sup>er</sup> semestre 2024 :

- Mercredi 20 Mars :** Animation sur les contes pour les enfants de 0 à 12 ans de 10h à 12h
- Mardi 23 Avril :** Animation sur la Terre pour les 3 et + de 10h à 12h
- Mercredi 19 Juin :** Animation musicale tout public de 14h30 à 16h30

## Un nouveau prêtre au Tronchet



Le père Yann-Tangi Kenech'du, ancien curé des neuf clochers des paroisses Sainte Anne de la Rance – Bienheureuse Thérèse Fantou du Mesnil, dont fait partie Le Tronchet, est décédé brutalement en avril dernier à l'âge de 63 ans. Une cérémonie, présidée par l'Archévêque Monseigneur d'Ornellas, a été célébrée dans l'église de Miniac-Morvan pour lui rendre un dernier hommage, en présence de nombreux prêtres du diocèse, d'élus et d'une assemblée très importante.

Le Père Gérard DOGBOVI a été nommé le 1<sup>er</sup> septembre administrateur des paroisses Sainte Anne de la Rance – Bienheureuse Thérèse Fantou du Mesnil. Originaire du Bénin, le père DOGBOVI a fait plusieurs séjours en France dans le cadre de sa formation. Depuis 2020, il est accueilli par le diocèse de Rennes pour préparer sa thèse à l'Institut Catholique de Paris. « *Je souhaite que nos paroisses soient accueillantes, la célébration dominicale doit rester une fête* » a-t-il déclaré lors de sa nomination.

Il sera assisté par le père Pierre-Sylvain BIKONO, originaire du Cameroun et également accueilli par le diocèse de Rennes pour préparer sa thèse.



Gérard DOGBOVI (à gauche) et Pierre-Sylvain BIKONO (à droite).

### ÉTAT CIVIL

#### Bienvenue à :

- Anahi
- Gabin
- Mila
- Owen

#### Mariage :

Félicitations aux 4 couples qui se sont mariés lors de ces six derniers mois.

#### Peine et Tristesse :

5 personnes nous ont quittés.

#### Vous vous mariez :

Une démarche en ligne vous propose d'informer les administrations (assurance maladie, allocations familiales, bureau du service national) de votre changement de nom d'usage.

Le service est gratuit.  
[www.service-public.fr](http://www.service-public.fr)  
 ou [www.mon.service-public.fr](http://www.mon.service-public.fr)

## Concert de harpes



Le 7 juillet, à l'ombre du vieux houx dans le cloître de l'abbaye, trois jeunes harpistes, Celia, Crystal et Livia de la formation Harpo Malo nous ont fait découvrir les possibilités illimitées de leur instrument.

Elles nous ont entraînés sur tous les continents avec des morceaux provenant du folklore local de différents pays. Nous avons également pu apprécier des morceaux de jazz interprétés à la harpe, surprenant mais fabuleux.



Le pot qui suivait a permis aux spectateurs de s'entretenir avec les artistes, très contentes de leur prestation bien que ce fut pour elles la première expérience de jouer ensemble en plein air.





## Course de motos sur prairie



Le dimanche 29 novembre a eu lieu sur le territoire du Tronchet en face de l'entrée du Golf des épreuves de moto-cross sur prairie organisées par le Moto-Club Dolois présidé par Pascal Renault.

Les fortes pluies du samedi ont amené les organisateurs à écourter certaines courses et à en annuler d'autres par sécurité pour les coureurs, le terrain étant devenu très boueux.

Heureusement, le soleil est revenu en début d'après-midi et grâce au travail des organisateurs et des bénévoles, les courses ont pu reprendre, et offrir un spectacle de qualité aux nombreux spectateurs.

## Repas des anciens

Dimanche 19 novembre, le CCAS a organisé le repas des anciens dans la salle des fêtes du Tronchet. Ils étaient 81 participants, anciens et quelques élus pour un moment de convivialité et de détente.

Le maire Pascal Briand a félicité les doyens de la manifestation Monsieur Yves Conversin et Madame Josette Dumas, notre centenaire n'ayant pu participer au repas. Celui-ci préparé et servi par le traiteur Les Hermelles a régalé tous les participants.

L'après-midi a été animée par Claudine Plihon qui a fait chanter et danser les convives sur des musiques très variées.

Le micro fut également laissé à notre conteur local Gérard Goré qui, à moitié en français, à moitié en gallo, a fait beaucoup rire l'assemblée en décrivant ses mésaventures lors d'un voyage à Paris.

Les anciens qui n'ont pu participer au repas et qui le souhaitent ont reçu un colis de la part du CCAS.





## Sur vos agendas

La mairie vous invite à noter les événements suivants sur votre agenda :



### Janvier

- Jeudi 18 :** Lancement du recensement jusqu'au samedi 17 février
- Vendredi 19 :** Cérémonie des vœux du maire

### Février

- Samedi 17 :** Boum des enfants organisé par l'APE
- Vendredi 23 :** Goûter des vacances d'hiver organisé par l'APE

### Mars

- Mercredi 20 :** Animation sur les contes pour les enfants de 0 à 12 ans de 10h à 12h au Point Lecture

### Avril

- Vendredi 19 :** Goûter des vacances de Pâques organisé par l'APE
- Mardi 23 :** Animation sur la Terre pour les 3 ans et + de 10h à 12h au Point Lecture

### Mai

- Mercredi 8 :** Commémoration de la fin de la seconde guerre mondiale aux monuments aux morts
- Jeudi 23 :** Livraison des « cabas plage » créés par les enfants pour la fête des mamans organisée par l'APE
- Samedi 25 :** Fête des mères avec accueil des bébés de l'année organisée par le CCAS

### Juin

- Exposition** « A chaque danse ses histoires » en mairie
- Dimanche 9 :** Elections européennes
- Mercredi 19 :** Animation musicale tout public de 14h30 à 16h30 au Point Lecture
- Dimanche 23 :** Fête des écoles organisé par l'APE
- Dimanche 30 :** Pique-nique communal dans le cloître de l'abbaye

<b>Mairie:</b> 02 99 58 95 39 mairie@letronchet.eu	Du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 15 et de 13 h 30 à 17 h 15	Samedi de 9 h à 12 h
<b>Bibliothèque:</b> 02 99 58 95 39 bibliothequedutronchet@gmail.com www.letronchet.bibenligne.fr	Lundi et mercredi 9 h 30 à 12 h 00 et 13 h 30 à 17 h 00 Mardi 13 h 30 à 17 h 00 Vendredi 9 h 30 à 12 h 00 et 13 h 30 à 16 h 30	Samedi de 9 h 30 à 11 h 45
<b>Agence postale communale:</b> 02 99 58 14 17	Lundi, mercredi et vendredi 9 h 30 à 12 h 00 et 13 h 30 à 16 h 15 Mardi 13 h 30 à 16 h 15	Fermée le jeudi, le 1 <sup>er</sup> mercredi du mois et le 2 <sup>e</sup> et 4 <sup>e</sup> samedi du mois
<b>Gendarmerie Châteauneuf-d'Ille-et-Vilaine:</b> 02 99 58 40 05	Lundi, mercredi et samedi de 14 h à 18 h Vendredi de 8 h à 10 h et de 14 h à 18 h	

## Merci Marie-Claude



### Départ en retraite de la secrétaire de mairie

Après 40 années et 3 mois au service de la commune, Marie-Claude Ridé, secrétaire de mairie prend une retraite bien méritée.

Il est difficile de retracer 40 années d'une vie professionnelle, c'est aussi quasiment 2 générations.

Son seul objectif depuis le début de sa carrière a été de servir au mieux les intérêts de la commune et du service public.

Une dernière médaille d'honneur, régionale, départementale et communale, échelon Grand Or lui a été remise, pour 35 années. Dans la fonction publique, il n'existe pas de médaille de travail pour 40 ans.

Le 21 novembre dernier, élus et collègues de travail se sont réunis pour le verre du départ.

Vous serez désormais accueillis dans notre mairie par Marie-Claire Chartier, notre nouvelle secrétaire.

Dans le bulletin municipal du 31 août 1983, intitulé alors « Vivre au Tronchet aujourd'hui », le conseil municipal annonçait l'arrivée de Marie-Claude dans un court article que nous reproduisons ci-dessous. Vous y lirez que le conseil municipal de l'époque demandait aux Tronchetois de faire confiance à cette « jeune nouvelle » et d'être brefs pour laisser à Marie-Claude le temps nécessaire pour accomplir toutes ses tâches !

*Nous souhaitons que vous trouviez à la Mairie, au travers de Marie-Claude RIDE un véritable service public intègre, discret, ouvert et efficace elle en a fait le serment.*

*Nous vous demandons deux choses :*

- 1) de lui faire confiance, c'est quelquefois difficile de confier ses problèmes à une jeune nouvelle.*
- 1) Pour augmenter son efficacité d'être BREFS. Elle a besoin de beaucoup de temps en dehors des heures de réception pendant lesquelles il est difficile de faire quelque chose de précis.*

*Merci de nous faire part de vos OBSERVATIONS.*

LE CONSEIL MUNICIPAL.

## Personnel communal



Nous avons accueilli en septembre et octobre à mi-temps Solène VIEIRA, agente du service de remplacement du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale, au secrétariat. Nous la remercions et nous lui souhaitons une bonne réussite.

Depuis mi-octobre, nous accueillons Sylvain Baron au sein des services techniques. Il fait partie aussi du pôle d'agents remplaçants du Centre de Gestion.

A compter de janvier, Sébastien Dorak intégrera la commune au service technique en qualité de responsable.

# Principales décisions des derniers conseils

## TARIF CANTINE AU 1<sup>ER</sup> SEPTEMBRE 2023

Il est proposé d'augmenter de 0.25 € les tarifs de la cantine scolaire ci-dessous afin de tenir compte de l'augmentation des prix du prestataire.

En effet, La société CONVIVIO a adressé un courrier spécifiant une hausse complémentaire de +0.457 € HT (0.4821 € TTC) par couvert pour rééquilibrer notre partenariat et ce à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2023, soit de 3.4129 € HT à 3.8699 € HT (3.6006 € TTC à 4.0827 € TTC).

Considérant que les indices INSEE utilisés dans les formules de révision de tarifs (indice mensuel du coût horaire du travail révisé et indice des prix à la consommation) conduisent à un taux de révision de 13.39 %,

Considérant que cette augmentation **aurait conduit à un prix de repas enfant de 4.0827 €**,

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide d'augmenter le prix des repas au 1<sup>er</sup> septembre 2023 :

Enfant : 3.85 €      Adulte : 6.30 €

Adopté à la majorité (2 contre)

## MISSION DE LA BRIGADE VERTE – CONVENTION ET PARTENARIAT – APPROBATION

La commune du Tronchet est dotée d'un patrimoine naturel important (forêts, retenues d'eau...) ; par ailleurs, la municipalité développe depuis plusieurs années une politique très volontariste en matière d'environnement, de développement durable et de préservation de la biodiversité.

Confrontée à de nombreuses incivilités et dégradations concernant, notamment l'environnement, la commune a souhaité mettre en place une mission de surveillance, de contrôle et de répression.

C'est la raison pour laquelle il est proposé de confier cette mission à l'organisme « Brigade Verte » assermentée et habilitée par l'autorité préfectorale.

A cet effet, une convention avec la Brigade Verte serait conclue pour un an dans un premier temps, pour un montant forfaitaire de 3 750 € et comprend :

- La veille à la conservation de l'Environnement
- La surveillance des biens mobiliers ou immobiliers, du domaine public routier, chemins ruraux, forestiers (risque d'incendie), faune, flore, lutte contre le braconnage, dégradations, vol, feux, pollution de l'air et de l'eau, nuisances (fumée, sonores...) divagation d'animaux, droits chasse / pêche, bords d'étangs, ruisseaux et rivières.

Diverses missions :

- Renseigner les usagers
- Effectuer la surveillance du territoire confié et veiller à la sauvegarde du patrimoine naturel.
- Alerter l'autorité territoriale d'un risque relatif à la sécurité et à l'ordre public.
- Analyser et gérer une situation ou des événements imprévus sur la voie publique et en rendre compte.

- Signaler un accident et adresser les informations nécessaires vers les services compétents. Porter assistance aux personnes.

Au-delà des actions de pédagogie et de surveillance dans de nombreux domaines (chemins ruraux, forêts, faune, flore, braconnage, feux, pollution, pêche, chasse...) les verbalisations permettraient à la commune d'activer des suites judiciaires si elle le jugeait utile.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide d'approuver la convention annexée avec la Brigade Verte,

Adopté à l'unanimité

## CREATIONS DE POSTES

Deux appels à remplacement ont été adressés au Centre de Gestion d'Ille et Vilaine. Deux offres d'emploi ont été lancées pour le recrutement d'un agent chargé de l'accueil, de l'agence postale communale et du point lecture et d'un agent technique pour services techniques suite à des mutations.

Le traitement sera calculé par référence à l'échelon.

Après délibération, le conseil municipal,

- décide la création d'un emploi d'adjoint administratif principal de 2<sup>e</sup> classe à temps non complet 28/35<sup>e</sup>.
- décide la création d'un emploi d'adjoint d'animation principal de 2<sup>e</sup> classe à temps non complet 28/35<sup>e</sup>.
- décide la création d'un emploi d'agent de maîtrise à temps complet 35/35<sup>e</sup>.
- décide la création d'un emploi d'adjoint technique principal de 1<sup>ère</sup> classe à temps complet 35/35<sup>e</sup>.

Adopté à l'unanimité

## APPROBATION DU PROJET DE CHARTE DU PARC NATUREL REGIONAL VALLEE DE LA RANCE COTE D'EMERAUDE

Il est rappelé qu'un Parc naturel régional (PNR) est défini comme un « territoire rural habité ; dont les paysages, les milieux naturels et le patrimoine culturel sont reconnus au niveau national pour leurs fortes valeurs patrimoniales, mais dont l'équilibre est fragile ». Les cinq missions des PNR sont :

- De protéger les paysages et le patrimoine naturel et culturel, notamment par une gestion adaptée,
- De contribuer à l'aménagement du territoire,
- De contribuer au développement économique, social, culturel et à la qualité de vie,
- De contribuer à assurer l'accueil, l'éducation et l'information du public,
- De réaliser des actions expérimentales ou exemplaires dans les domaines cités ci-dessus et de contribuer à des programmes de recherche.

Il est indiqué que la démarche de création du PNR Vallée de la Rance – Côte d'Emeraude arrive à son terme. Le Président de Région a adressé le projet à chaque commune concernée pour délibération. Il se compose d'un rapport de charte, du plan de Parc et des annexes (programme d'actions triennal

et le budget prévisionnel associé, organigramme prévisionnel et les statuts). Les communes doivent se prononcer sur ces documents, chacune dans leurs instances délibératives.

Dans le cadre de cette approbation, la Région arrêtera le périmètre définitif du Parc, au vu des délibérations favorables des collectivités. Il est précisé en outre que l'approbation de la charte emporte l'adhésion de la commune au syndicat mixte d'aménagement et de gestion du Parc naturel régional qui sera créé après publication du décret de création du PNR.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide :

- d'approuver sans réserve la charte du Parc naturel régional Vallée de la Rance – Côte d'Emeraude, comprenant le rapport, le plan du Parc et les annexes ;
- d'approuver les statuts présentés dans les annexes du rapport de charte ;
- et de demander l'adhésion de la commune de Le Tronchet au syndicat mixte d'aménagement et de gestion du Parc naturel régional Vallée de la Rance–Côte d'Emeraude.

Adopté à l'unanimité

## SECTEUR LE BAILLAGE : CONCLUSION D'UNE CONVENTION OPERATIONNELLE D'ACTIONS FONCIERES AVEC L'ETABLISSEMENT PUBLIC FONCIER DE BRETAGNE (EPF)

Monsieur le Maire rappelle le projet de la collectivité de réaliser une opération de logements diversifiés en renouvellement urbain et de résorber une friche située en entrée de bourg.

Ce projet nécessite l'acquisition d'emprises foncières sur le secteur Baillage (Les Grand Bois). Le coût de ces acquisitions, la nécessité de leur mise en réserve le temps que le projet aboutisse et le travail de négociation, de suivi administratif, voire de contentieux implique une masse de travail trop importante pour que la commune de Le Tronchet puisse y faire face seule. C'est pourquoi il vous est proposé de faire appel à l'Etablissement Public Foncier de Bretagne (EPF Bretagne),

Considérant que, sollicité par la commune de Le Tronchet, l'EPF Bretagne a proposé un projet de convention opérationnelle encadrant son qui prévoit notamment :

Le rappel des critères d'intervention de l'EPF Bretagne que la commune de Le Tronchet s'engage à respecter sur les parcelles qui seront portées par l'EPF Bretagne :

- a minima 50 % de la surface de plancher du programme consacré au logement ;
- une densité minimale de 30 logements par hectare (sachant que pour les projets mixtes, 70 m<sup>2</sup> de surface plancher d'équipements, services, activités ou commerces équivalent à un logement) ;
- dans la partie du programme consacrée au logement : 30% minimum de logements locatifs sociaux de type PLUS-PLAI.

Considérant qu'il est de l'intérêt de la commune de Le Tronchet d'utiliser les moyens mis à disposition par l'EPF Bretagne,

Le Conseil municipal,

**DEMANDE** l'intervention de l'Etablissement Public Foncier de Bretagne pour procéder aux acquisitions des parcelles répertoriées dans la convention opérationnelle d'actions foncières annexée à la présente délibération,

**APPROUVE** ladite convention et **AUTORISE** Monsieur le Maire à la signer ainsi que tout document nécessaire à son exécution,

**S'ENGAGE** à racheter ou à faire racheter par un tiers qu'elle aura désigné les parcelles avant le 26 novembre 2030,

**AUTORISE** Monsieur le Maire à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Adopté à l'unanimité

## MAJORATION DE LA TAXE D'HABITATION SUR LES RESIDENCES SECONDAIRES ET AUTRES LOCAUX MEUBLES NON AFFECTES A L'HABITATION PRINCIPALE (MTHRS)

Monsieur le Maire expose les dispositions de l'article 1407 ter du code général des impôts permettant au conseil municipal de majorer d'un pourcentage compris entre 5 % et 60 % la part communale de la cotisation de taxe d'habitation sur les résidences secondaires et autres locaux meublés non affectés à l'habitation principale due au titre des logements meublés.

Le conseil municipal, après avoir délibéré :

**DECIDE** de majorer de 50 % la part communale de la cotisation de taxe d'habitation sur les résidences secondaires et autres locaux meublés non affectés à l'habitation principale due au titre des logements meublés à compter du 1er janvier 2024.

Adopté à la majorité

## INFORMATIONS DIVERSES

- Recensement de la population du 18 janvier au 17 février 2024.

**Le rapport intégral des délibérations peut être consulté au secrétariat de mairie aux heures ouvrables de la mairie.**



### IntraMuros







La mairie du Tronchet utilise l'application mobile INTRAMUROS pour vous informer.

Téléchargez-la pour découvrir les alertes, les événements, les actualités, les lieux à visiter et les services de votre commune et des alentours !

# Les Cloches de l'abbaye du Tronchet

Depuis plusieurs mois, une cloche de notre église s'est tue et ne permet donc plus de sonner le glas lors de la célébration de funérailles.

Lors d'une visite de contrôle, certaines anomalies ont été repérées par les spécialistes sur les cloches 1 et 3 et ont entraîné l'arrêt des « volées » pour des raisons de sécurité.

Voici le résumé de leurs constats pour les trois cloches et leur environnement :

• **Cloche 1 :**

Il faut remplacer l'appareil de tintement

Il y a un début de fragmentation au niveau de l'anse principale, qui entraînera une fêlure de la cloche

• **Cloche 2 :**

A surveiller régulièrement, pas de défaut

• **Cloche 3 :**

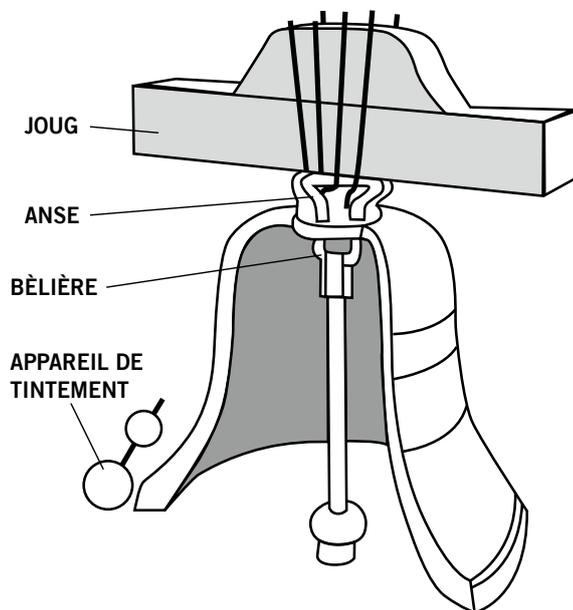
Le « palier de joug » est cassé et il faut remplacer le joug, les axes, les frettes et les paliers

Il faut également traiter les « bélières » des trois cloches.

Enfin, il faut remplacer le plancher d'accès à la chambre des cloches.

Après consultation d'un architecte conseil, de l'architecte des bâtiments de France, nous avons sélectionné une entreprise spécialisée dans la réparation de cloches.

Il va falloir procéder à la dépose de la cloche 1 qui pèse près d'une tonne, la fondre pour la couler à nouveau après avoir reçu l'avis des autorités civiles et religieuses pour sa gravure et enfin la reposer après sa bénédiction. L'ensemble de ces opérations prendra plusieurs mois et nous espérons le retour au fonctionnement normal de l'ensemble des cloches après l'été 2024.



**Cette année, Le Tronchet réalise le recensement de sa population pour mieux connaître son évolution, ses besoins et ainsi développer de petits et grands projets pour y répondre. L'ensemble des logements et des habitants seront recensés à partir du 18 janvier 2024.**

**Comment ça se passe ?**

Une lettre sera déposée dans votre boîte aux lettres. Puis, un agent recenseur, recruté par la commune, vous fournira une notice d'information soit dans votre boîte aux lettres soit en mains propres. Suivez simplement les instructions qui y sont indiquées pour vous faire recenser. Ce document est indispensable, gardez-le précieusement.

Se faire recenser en ligne est plus simple et plus rapide pour vous, et également plus économique pour la commune. Moins de formulaires imprimés est aussi plus responsable pour l'environnement.

Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, des questionnaires papier pourront vous être remis par l'agent recenseur.

Vous n'avez reçu aucun document d'ici le **03 février 2024**

Contactez la commune : **02-99-58-95-39**

**Pourquoi êtes-vous recensés ?**

Le recensement de la population permet de **savoir combien de personnes vivent en France** et d'établir **la population officielle de chaque commune**. Le recensement fournit également **des statistiques sur la population** : âge, profession, moyens de transport utilisés, et les logements...

Les résultats du recensement sont essentiels. Ils permettent de :

1. Déterminer la participation de l'État au budget de notre commune : **plus la commune est peuplée, plus cette dotation est importante !** Répondre au recensement, c'est donc permettre à la commune de disposer des ressources financières nécessaires à son fonctionnement.
2. Définir **le nombre d'élus** au conseil municipal, le mode de scrutin, le nombre de pharmacies...
3. **Identifier les besoins** en termes d'équipements publics collectifs (transports, écoles, maisons de retraite, structures sportives, etc.), de commerces, de logements...

*Pour en savoir plus sur le recensement de la population, rendez-vous sur le site [le-recensement-et-moi.fr](http://www.le-recensement-et-moi.fr).*



Sur la photo : M. Pascal BRIAND, Maire du Tronchet – Mme Sandrine FER, 1<sup>ère</sup> Adjointe – Mme Danielle FLAUX, 3<sup>e</sup> Adjointe – Mme Carole LE BECHEC, Conseillère Régionale représentant Le Président du Conseil Régional de Bretagne. M. Yann SOULABAILLE, Vice-Président du département délégué à la biodiversité, aux espaces naturels sensibles et à l'eau représentait le Président du Département. M. Gilles LURTON, Président de St-Malo Agglomération et Maire de Saint-Malo. M. Jean-François RICHEUX, Président du syndicat de production et de distribution en eau potable et Maire de St-Père M. Fabien HYACINTHE, qui a piloté les travaux de reméandrage, était présent et représentait le SBCDol.

## Inauguration de la Molée

Samedi 1<sup>er</sup> juillet a eu lieu l'inauguration de la Molée.

Suite à l'acquisition par la commune de ce terrain, les services techniques du SBCDol ont pu intervenir pour recréer les anciennes méandres du Meleuc, et permettre ainsi à l'eau de pénétrer plus longtemps dans le sol.

Un chemin de découverte a été créé le long du Meleuc et permet aux promeneurs de rejoindre la forêt depuis le pont près de la mairie. Ce chemin est accessible uniquement en été et en automne, pour protéger la faune et la flore durant les autres saisons.

La Molée restaurée devient ainsi un espace de biodiversité en plein cœur de la commune et permet une alimentation en eau de meilleure qualité pour les besoins du pays de Saint Malo.



## Nouveau site internet

La commune a réalisé avec l'aide de la société Pandao un nouveau site internet plus complet, plus facile d'utilisation et comportant de nombreux liens pour accéder à de nombreuses rubriques que ce soit pour des démarches administratives ou pour des informations touristiques.

Le site est en lien direct avec l'application INTRAMUROS pour les téléphones portables, ce qui permet de partager toutes les informations présentes sur INTRAMUROS : agenda, annuaires etc.

Une formation a été assurée auprès du personnel de la mairie pour leur permettre d'effectuer eux-mêmes les ajouts de nouvelles informations, les mises à jour et la suppression des informations obsolètes.

Allez sur le site, découvrez toutes ses possibilités et n'hésitez pas à nous signaler toute anomalie.



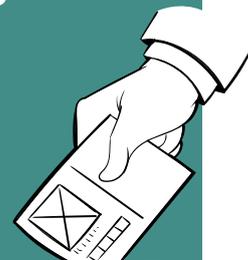
<https://www.letonchet.eu>

## Elections européennes

Les élections européennes auront lieu le 9 juin 2024

Les nouveaux arrivants sont invités à s'inscrire sur la liste électorale de la commune, ce qui aura pour effet d'entraîner leur radiation d'office de leur ancienne commune.

Les habitants sont invités à mettre à jour leur adresse sur les listes électorales lors de leurs démarches en mairie.



# Parc Naturel Régional

Plus de 90% des communes ayant eu à se prononcer ont dit OUI pour rejoindre le Parc naturel régional Vallée de la Rance-Côte d'Emeraude, qui comprendra donc 66 communes, ainsi que Dinan Agglomération, Saint-Malo Agglomération, la Communauté de communes Côte d'Emeraude, les départements d'Ille-et-Vilaine et des Côtes d'Armor, et la Région Bretagne.

8 conseils municipaux ont refusé : ces communes ne feront pas partie du Parc et ne bénéficieront pas des actions proposées dans le cadre du Parc. La carte ci-contre correspond donc au périmètre définitif que le Conseil Régional de Bretagne proposera prochainement au classement Parc par l'Etat pour les 15 prochaines années, de 2024 à 2039.



En faisant partie du Parc naturel régional Vallée de la Rance-Côte d'Emeraude, la commune versera une cotisation annuelle, et bénéficiera du versement par l'Etat d'une dotation biodiversité qui s'élèvera progressivement. Ainsi, la cotisation des communes sera largement recouverte par la dotation de l'état.

Vous trouverez ci-dessous la carte du Parc naturel régional Vallée de la Rance-Côte d'Emeraude, ainsi que les principales étapes de sa création.



## Frelon asiatique

Bonjour à toutes et tous,

Cette mi-novembre est l'occasion de faire un point sur la situation du frelon asiatique en Ille et Vilaine.

Si la baisse du nombre global de foyers constatés est réelle vis-à-vis de 2022, la saison 2023 restera tout de même dans les moyennes statistiques hautes, notamment sur le bassin rennais et le bassin sud de la Vilaine.

Après les épisodes pluvieux et venteux de ces dernières semaines, les nids situés en hauteur dans les arbres sont, pour la plupart, en situation de déclin avancé ou ont été détruits par la tempête.

Ces nids peuvent toujours abriter quelques frelons mais plus de femelles fécondées, lesquelles sont déjà parties chercher un abri pour passer l'hiver.

Concernant les nids à faible hauteur ou sous abri, une activité importante peut localement encore être constatée.

FGDON35 préconise donc, à compter du 15 novembre 2023, l'arrêt de la prise en charge des traitements dans les arbres à plus de 10 mètres de hauteur car leur état ne justifie plus une dépense publique.



Concernant les nids à faible hauteur et potentiellement dangereux, les observations des prochains jours permettront d'affiner une date de fin de traitement, probablement dans la semaine du 27 novembre.

Je vous laisse communiquer en ce sens en direction de vos communes respectives, nous adresserons ensuite une communication à l'ensemble des communes du département.

Je reste à votre disposition pour tout renseignement

Très cordialement,

**Cyrille LEJAS**  
Direction technique et administrative

### CONTACT :

Contactez nous au 02 99 23 57 91  
ou par mail : [fgdon35@fgdon35.fr](mailto:fgdon35@fgdon35.fr)  
Toute correspondance postale à :  
FGDON ILLE ET VILAINE  
BP 44226  
35342 LIFFRÉ CEDEX

# TERRE, relier nos forces pour la préserver

Un livre rédigé par une tronchetoise, bientôt disponible à la bibliothèque du Tronchet, déjà en vente dans les librairies et chez Coop Breizh



"Où en sommes-nous dans notre agriculture ?  
Qui sont ces hommes et ces femmes qui chaque jour s'engagent à nous nourrir ?"

**TERRE** souhaite sensibiliser le public à la pérennité de notre bien alimentaire et à ce que représente l'accès au foncier pour cette profession.

Vingt-deux maraîchers/ères (dont votre maraîcher préféré Alexandre Papazof) et quatre futurs installés dont une éleveuse bovine se sont prêtés au jeu de l'interview.

Isabelle Deval, habitante du Tronchet, salariée en maraîchage biologique, a enfourché son vélo le 3 octobre et a parcouru la Bretagne durant deux mois et demi d'automne, à leur rencontre.

Accompagnée pour ce périple d'une équipe de photographes,

elle nous livre dans cet ouvrage de textes et de photographies le résultat d'un travail collaboratif, collectif et citoyen.

Cet ouvrage n'est pas un livre technique. Ces professionnels de la terre ont accepté d'ouvrir leurs portes pour un temps d'échange intime et privilégié sur leur profession (origine, trajectoire, parcours, foncier, choix, difficulté, joie, actualité, vie de famille...).

*Cet ouvrage a été réalisé avec la collaboration de Jacques Caplat, de Bruno Parmentier et du Civam 35 Installation Transmission. Tous/tes les acteurs/trices de cet ouvrage se sont engagés/les bénévolement.*

*Tous les droits d'auteur seront versés à l'Association Terre de Liens Bretagne.*

*(Une association qui œuvre à la sensibilisation et l'accompagnement à l'accès au foncier agricole)*

De retour dans notre commune, Isabelle s'est à son tour prêtée au jeu des questions-réponses.

## Comment est née cette idée d'interview reportage de maraîchers et éleveurs en Bretagne?

Nous avons vécu l'année dernière une période de chaleur particulièrement difficile à vivre. La fatigue générale que j'ai ressentie m'a poussée à prendre du recul sur mon parcours professionnel et plus globalement encore, de prendre du recul sur nos besoins de société aujourd'hui.

Où en sommes-nous (et où j'en suis moi aussi) dans notre/manière de cultiver/produire de la nourriture ? Et où en sommes-nous (société) dans notre manière de nous alimenter?

Deux carottes côte à côte et de provenances différentes n'auront pas la même histoire à nous raconter dans notre assiette... et justement, quelle histoire préférons-nous écouter ?

C'est ce qui m'a motivée à partir à vélo à la rencontre de 22 maraîchers/ères de notre région Bretagne et de pouvoir en offrir un ouvrage accessible à tous/tes.

Notre époque nous défie à de nombreux enjeux : Des enjeux environnementaux, sociaux, économiques, etc.

En plus de ceux-là, nous avons aussi à répondre de la problématique du renouvellement des générations dans les métiers de la terre... Parce qu'il y a et va avoir de nombreux départs en retraite et qu'aujourd'hui, la jeune génération peine à prendre la relève parce qu'elle est confrontée à des difficultés dont celle de l'accès au foncier. Je parle de l'accès physique (où est-il encore possible de trouver des terres cultivables ?) mais aussi de l'accès financier.

Et cette problématique en rejoint une autre : Qu'est-ce qu'on mange demain ?

De mon point de vue, nous avons intérêt à soutenir la jeune génération, nous préservons notre avenir en le faisant.

## Quel constat avez-vous fait quant aux difficultés ou forces de ces acteurs de l'agriculture?

C'est mon métier. J'ai débuté en tant que journalière agricole alors que je n'avais que 19 ans. Au long de mon parcours, j'ai beaucoup travaillé en tant que saisonnière auprès des grandes cultures, aussi dans des modèles hors-sol et serre de tomates. Aujourd'hui, je suis salariée en maraîchage biologique au sein d'une ferme de 5ha qui produit des légumes diversifiés.

Mon parcours m'a permis de nourrir une expérience et d'affiner un regard pluriel ; j'étais au fait des difficultés liées au métier. Mais je suis toujours ébahie de la force de résilience que la vie paysanne déploie, du degré de dévouement que peuvent avoir ces paysans/nes pour l'autre... malgré un manque de reconnaissance/de valeur de leur métier si noble et nourricier.

## Que vous a apporté cette initiative?

Tout d'abord du plaisir ! De l'effort et de l'apaisement. Ça fait du bien de se poser et à plusieurs autour de questions qui nous concernent tous/tes. Durant ce Tour de Bretagne, j'ai fait le choix de me taire ; mon rôle fut surtout de recueillir la parole. Je souhaitais mettre en avant l'aspect systémique du métier pour en interroger ses fonctions.

La fonction de l'agriculture s'en tient-elle uniquement à « produire pour se nourrir » ou dispose-t-elle d'autres fonctions « utiles » (pour le vivant) à valoriser?



Elle Gibbons



# Les actualités du Sage des bassins côtiers de la région de Dol de Bretagne

## De nouvelles élections au sein de la Commission Locale de l'Eau du SAGE

La Commission Locale de l'Eau (CLE) est l'instance de concertation et de décision du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux des Bassins Côtiers de la région de Dol-de-Bretagne. Elle réunit l'ensemble des acteurs de l'eau du territoire (collectivités, usagers, services de l'Etat) autour d'un objectif commun : satisfaire les besoins en eau de tous sans porter atteinte à l'environnement. Le 22 juin 2023, de nouvelles élections se sont tenues à Hirsel en présence de M. le Sous-préfet de Saint-Malo.



### Les bassins côtiers de la région de Dol de Bretagne



Au cours de cette séance, le président et les quatre vice-président.e.s de la précédente mandature ont été réélus à l'unanimité :

Président de la CLE : M. Christophe FAMBON, Maire de Roz-sur-Couesnon.

- 1<sup>er</sup> Vice-président : M. Jean-Francis RICHEUX, Président du Syndicat des Eaux de Beaufort,
- 2<sup>e</sup> Vice-président : M. Gaël LEPORT, Conseiller municipal de Saint-Marcen,
- 3<sup>e</sup> Vice-présidente : Mme Christelle BROSELLIER, Maire de Mesnil Roc'h,
- 4<sup>e</sup> Vice-présidente : Mme Laurence QUERRIEN, Conseillère municipale de Cancale.

## Deux nouveaux panneaux pédagogiques à Dol-de-Bretagne et au Tronchet pour sensibiliser à la qualité de l'eau et des milieux aquatiques

Ces panneaux ont vocation à expliquer les travaux de restauration de cours d'eau et des milieux aquatiques qui ont été effectués et plus largement de sensibiliser le public aux fonctionnalités hydrologiques et écologiques retrouvées.

Par son action, le SBCDol souhaite aussi développer une conscience collective autour des enjeux de l'eau.



> La restauration écologique du Guyoult sur le site des Tanneries à Dol-de-Bretagne.

Panneau financé à 50% par l'Agence de l'eau Loire-Bretagne, 20% par la Région Bretagne, 10% par le Département d'Ille-et-Vilaine et 20% par le SBCDol.



> Le reméandrage du Meleuc sur le site de la Molée au Tronchet.

Panneau financé à 50% par l'Agence de l'eau Loire-Bretagne, 30% par le Département d'Ille-et-Vilaine et 20% par le SBCDol.



## Le reméandrage du Meleuc en marais tourbeux à Plerguer et Miniac-Morvan

Le Syndicat des Bassins Côtiers de la région de Dol-de-Bretagne (SBCDol) a procédé au reméandrage du Meleuc aux lieux-dits La landelle et La Barre de Guineheuc. Le site, une tourbière constituée de dépôts végétaux, se trouve en amont du Marais de Dol, à proximité de la confluence avec la Molène, à cheval sur les communes de Plerguer et de Miniac-Morvan.

Les objectifs de cette restauration sont multiples :

- Rétablir la continuité écologique,
- Améliorer les habitats du cours d'eau pour l'accueil et la préservation des espèces,
- Améliorer les capacités auto-épuratoires du cours d'eau pour garantir une eau brute de qualité,
- Retrouver des capacités de débordement (régulation des débits de crue),
- Restaurer les échanges hydriques cours d'eau/zones latérales pour faire face à la sécheresse,
- Retrouver sur cet espace restreint une hydratation de la tourbe.



### En quoi ont consisté ces travaux ?

Les travaux ont été effectués en septembre et octobre 2023. Le Meleuc a bénéficié d'un reméandrage complet dans sa partie tourbeuse passant ainsi d'un canal rectiligne de 615 m à un cours d'eau méandré de **1170 m linéaires, pour 20 ha de zones tourbeuses** concernés.

L'extrait de plan ci-contre montre le reméandrage du Meleuc dans ses nouveaux méandres avec la remise en fond de vallée de la rivière.

**Le pont et le passage à faune avant aménagement final du site (voirie, garde-corps)**



## [ÉTUDE]

### Lancement d'un Diagnostic du fonctionnement et des usages du Marais de Dol en prévision d'un règlement d'eau



**Les services de l'Etat ont désigné le SBCDol pour l'accompagner dans la définition d'un règlement d'eau dans le Marais de Dol.**

La définition d'un règlement d'eau sur le Marais de Dol (12 000 ha) passera tout d'abord par l'élaboration d'un diagnostic afin de recueillir les informations et données nécessaires concernant la gestion hydraulique en place, les ouvrages, les données topographiques précises, les milieux, les usages et les activités économiques.

L'étude, prévue pour une durée de 2 ans, doit démarrer courant novembre 2023.

*Etude financée à 50% par l'Agence de l'eau Loire-Bretagne, 20% par la Région Bretagne, 10% par le Département d'Ille-et-Vilaine, 20% par le SBCDol et l'association syndicale des Dignes et Marais de Dol.*



### Besoin d'infos, remarques à apporter, contactez-nous :

Commission Locale de l'Eau du SAGE des Bassins Côtiers de la région de Dol de Bretagne  
 Syndicat des Bassins Côtiers de la région de Dol-de-Bretagne (SBCDol)  
 1 avenue de la Baie – Parc d'activités Les Rolandières 35120 DOL DE BRETAGNE  
 Tél : 02.57.64.02.54 - contact@sage-dol.fr

Retrouvez toutes les informations et l'actualité du SAGE des Bassins Côtiers de la région de Dol de Bretagne et du SBCDol sur [www.sage-dol.fr](http://www.sage-dol.fr) et sur **Facebook**



Syndicat des EAUX DE BEAUFORT – 32 Rue de la Rouelle – CS52001  
 – 35120 DOL DE BRETAGNE  
 Tél : 02.99.40.08.33 – [contact@eaux-beaufort.fr](mailto:contact@eaux-beaufort.fr) – [www.eaux-beaufort.fr](http://www.eaux-beaufort.fr)

**LES EAUX DE BEAUFORT accompagnent la population aux économies d'eau !**

Le Syndicat installe la téléréleve sur les compteurs d'eau, courant 2024, pour permettre à chaque usager d'être acteur de sa consommation. Comment ?



- ✓ En visualisant votre consommation chaque jour,
- ✓ En la comparant à des consommations de références,
- ✓ En identifiant les usages sur lesquels vous pourrez agir en priorité,
- ✓ En quantifiant les économies d'une nouvelle habitude dans votre foyer,
- ✓ En étant plus rapidement alerté d'une fuite sur vos installations.



Je suis acteur de ma consommation !

Les équipements seront posés par Véolia Eau.

« Un réseau public performant »

En éliminant les fuites une à une sur le réseau public, depuis 10 ans, le Syndicat a réussi à décaler la coupure d'eau liée aux sécheresses de 36 jours. Sans cette contribution, notre territoire aurait fait partie des 100 communes françaises ayant manqué d'eau en 2022. Le réseau des EAUX DE BEAUFORT est l'un des plus performant de France !

SOYONS ACTEUR DE NOTRE EAU !

SOYONS ACTEUR DE NOTRE AVENIR !

**Savez-vous qui gère l'eau potable de votre commune ?**

Depuis 1941, 35 communes de la région se sont regroupées pour former un Syndicat Intercommunal « LES EAUX DE BEAUFORT ». Sa mission consiste à alimenter en eau potable la population des communes concernées. Pour ce faire, le Syndicat dispose d'un patrimoine enterré à 1 m de profondeur constitué, de 1 550 000m de réseaux et branchements et de 20 réservoirs. La limite d'intervention du Syndicat est le compteur d'eau.

Une douche classique

de 6 à 7 minutes ≈ 80ℓ



Une douche avec :



un limiteur de débit 4ℓ/min pendant 4 minutes = 16ℓ

# Emploi territorial DEN.bzh

Afin de renouveler l'image de la fonction publique territoriale et attirer de nouveaux talents, les Centres de gestion bretons ont engagé une importante dynamique de valorisation des métiers territoriaux, avec la création du portail DEN.bzh en janvier 2023. Vitrine de la diversité des emplois publics locaux et de leurs nombreux atouts, cette plateforme se veut un étendard commun pour fédérer les 2 200 collectivités et 95 400 agents bretons.

Le lancement du site s'est appuyé sur une campagne de communication innovante et décalée pour lutter contre les stéréotypes et les idées reçues sur les métiers territoriaux.

## QUI SE CACHE DERRIÈRE DEN.BZH ?

Les collectivités faisant face à de nombreuses difficultés de recrutement dans l'ensemble des métiers, les Centres de Gestion bretons ont décidé d'unir leurs forces pour créer une marque employeur régionale qui a pour objectif de valoriser l'attractivité la Fonction Publique Territoriale bretonne, ses métiers variés, son territoire dynamique et engagé, ses formations adaptées. Le lancement de ce portail internet DEN.bzh dédié à l'emploi et destiné au grand public, est un aboutissement concret de la marque employeur.

Den désigne, en langue bretonne, l'être humain en général. En trois lettres, Den associe un ensemble d'idées humanistes au cœur des engagements de la fonction publique : l'intérêt général, l'égalité de traitement, l'adaptation et la neutralité.

A ces valeurs fondatrices, DEN.bzh ajoute une touche locale avec

son suffixe « .bzh » qui l'enracine assurément en Bretagne et dans le quotidien des bretons.

Les Centres de Gestion de la Fonction Publique Territoriale sont des établissements publics locaux à caractère administratif qui accompagnent au plus près les collectivités territoriales (mairies, conseil départemental, conseil régional, communautés de communes...) en matière de Ressources Humaines dans les domaines de la gestion de carrières, du recrutement, de la formation, de la prévention...

Les Centres de Gestion ont vocation à intervenir sur leur territoire départemental. En Bretagne, on en dénombre ainsi quatre (Côtes d'Armor, Finistère, Ille-et-Vilaine, Morbihan) :

- Centre de Gestion des Côtes d'Armor
- Centre de Gestion du Finistère
- Centre de Gestion d'Ille-et-Vilaine
- Centre de Gestion du Morbihan

Ils assurent des missions obligatoires et facultatives. Parmi leurs missions facultatives : la mise à disposition d'un service intérim auprès des collectivités. Semblable au fonctionnement d'une agence intérim dans le secteur privé, ces services intérim dans la Fonction Publique Territoriale ont été créés pour répondre aux demandes de personnel temporaire des collectivités en mettant à leur disposition du personnel qualifié, disponible et sensible aux valeurs du service public. Pour plus de précisions sur les missions obligatoires et facultatives des Centres de Gestion, consultez leur site internet.

## BESOIN D'AIDE POUR VOS DÉMARCHES ADMINISTRATIVES ?

☎ Sur rendez-vous  
au  
**06 07 73 72 09**

**SERVICE GRATUIT**



DOCUMENTS  
D'IDENTITÉ

SOCIAL  
& SANTÉ

FAMILLE

TRAVAIL

LOGEMENT

TRANSPORT

Des conseillères numériques  
vous facilitent l'accès aux droits











## L'ACCÈS AUX DROITS POUR TOUS !

La conseillère numérique vous accompagne dans vos démarches, sur rendez-vous, à votre domicile ou dans un lieu dédié.

Accompagnement individuel, en toute confidentialité.



**Sylvie LEMAUX**  
Conseillère numérique

☎ **06 07 73 72 09**

✉ **s.lemaux@saint-joan.com**



Saint-Méloir des Ondes	Lundi matin
Le Tronchet	Lundi après-midi
Cancale	Mardi
Hirel	Mercredi matin
Saint-Malo	Mercredi après-midi et jeudi
Saint-Père	Vendredi matin

**Service gratuit, ouvert à tous**



Soirée « Jeux et Pizzas »

## APE



Nouvelle Année !  
Nouvelles élections pour  
l'année 2023/2024

### APE « Bougeons Ensemble » - Le Tronchet

- Présidente :** Mme PLIHON Coralie, Maman de Farel (CE1) et Eizan (PS)
- Vice-Président :** Mme DUPOUY Manene, Maman de Noé (CP)
- Trésorière :** Mme DUCLOS Justine, Maman de Maïanne (CE1)
- Trésorière Adjointe :** Mme FONTAINE Solène, Maman de Zoélie (CM1) et Lubin (CE1)
- Secrétaire :** Mme DRU Sabrina, Maman d'Emeline (CM1)
- Secrétaire Adjointe :** Mme EOCHÉ Mélanie, Maman d'Izaac (GS)

### APE « Les P'tits Bouts » - Tressé

- Présidente :** Mme BOUET Cécile, Maman de Julia (CE2) Bianca (CM2) et Paolo (PS)
- Vice-Président :** M. VANNIEUWENHUYSE Julien, Papa de Juliette (CP)
- Trésorière :** Mme TORRES Pauline, Maman d'Alice (CP) et Louise (CM1)
- Trésorière Adjointe :** Mme DAUMER Gaëlle, Maman d'Axel (GS) et de Naïs (CE2)
- Secrétaire :** Mme DELAUNAY Laëtitia, Maman de Maëlle (CE1) et Ninon (CM2)
- Secrétaire Adjointe :** Mme BOULLE Rolande, Maman de Timéo (CM1)



## Calendrier 2023/2024 (sous réserves)

### Novembre

- 13 Novembre :** Soirée « **Jeux et Pizzas** » (Salle des fêtes du Tronchet). Une très belle réussite ! Merci à tous les participants.
- 20 Novembre :** **Goûter** proposé pour les vacances de Toussaint

### Décembre

- 1<sup>er</sup> Décembre :** Vente de **Sapins** pour embellir vos maisons pour les fêtes de fin d'année et de **Chocolats** (remise le 18/12/2023) pour les gourmands ! (Des bons de commande seront distribués dans le cahier des enfants avant les vacances de la Toussaint, n'oubliez pas d'en faire profiter vos familles et amis!!!)
- 14 Décembre :** Passage du **Père Noël** dans les classes (avec remises cadeaux et chocolats dans les classes)
- 15 Décembre :** **Veillée de Noël**

### Février

- 17 Février :** **Boum des enfants (Moment de convivialité et de rencontre pour les parents)**
- 23 Février :** **Goûter** proposé pour les vacances d'hiver

### Avril

- 19 Avril :** **Goûter** proposé pour les vacances de Pâques

### Mai

- 23 Mai :** Livraison des « **Cabas Plage** » créés par les enfants pour la fête des mamans

### Et enfin, en juin

- 23 Juin :** **Fête des Écoles**

## Dojo TAÏSO

### Découvrez le TAÏSO CROSS TRAINING

**TAÏSO** signifie "Préparation du corps" en Japonais. Le TAÏSO CROSS TRAINING est un sport complet qui propose une activité rythmée & physique combinée à la bonne humeur et à l'esprit de convivialité.

Idéal pour se remettre au sport ou tout simplement entretenir sa condition physique.

Tout le monde y trouve sa place, solo, en famille ou entre amis.

Les exercices sont pratiqués seul ou à deux.

On transpire et on brûle des calories, idéal pour évacuer le stress et ressentir un réel bien-être à la fin de la séance.

La pratique de cette activité sera un excellent complément aux sports ou aux activités que vous pratiquez déjà.

#### 3 bonnes raisons de pratiquer le TAÏSO CROSS TRAINING

##### - SE PRÉPARER PHYSIQUEMENT

Se sentir mieux, se sentir bien en explorant à chaque séance bon nombre d'activités différentes (cardio boxe, élastique training band, renforcement musculaire, équilibre, souplesse coordination).

##### - PRENDRE SOIN DE SOI

Bien dans sa tête, bien dans son corps. Le corps est votre véhicule, offrez-vous à chaque séance un bol de sensations positives qui influera sur votre semaine.



#### - ENTREtenir SON CORPS ET MAINTENIR SES CAPACITÉS PHYSIQUES

Le TAÏSO CROSS TRAINING est idéal pour garder la maîtrise de son corps, gagner en qualité musculaire, en mobilité, en équilibre, en souplesse, en un mot rester en mouvement...

**Les cours ont lieu tous les Lundis de 18H15 à 19H15 & Mercredis de 19H45 à 20h45 à la Salle des Fêtes du TRONCHET.**

#### CONTACTS/INFOS :

Email : [dojodelaforetdumesnil@gmail.com](mailto:dojodelaforetdumesnil@gmail.com)

Facebook : <https://www.facebook.com/dojodelaforetdumesnil>

## Dojo JUDO

### Pour cette nouvelle saison, le Dojo de la Forêt du Mesnil passe la barre des 100 licenciés !

Répartis entre les cours les cours de Judo, Taïso Cross Training et Krav Maga, les nouveaux et anciens adhérents ont une nouvelle fois répondu présents.

Les judokas se sont notamment distingués lors de cette première partie de saison avec la participation des minimes et cadets à différents tournois labellisés (Ploërmel, Craon, Loudéac).

Les benjamins ont quant à eux participé au premier tournoi départemental et les plus petits à leur première compétition amicale.

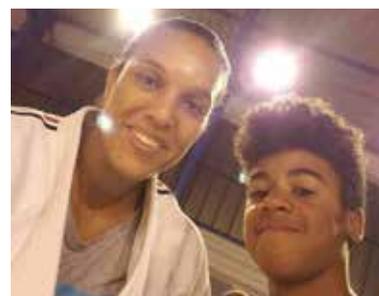
Au vu des résultats obtenus lors des tournois de préparations, la deuxième partie de saison s'annonce prometteuse avec prochainement les championnats départementaux et régionaux.

Compétitions pendant lesquelles les judokas tranchetois essaieront de décrocher une médaille et une qualification pour l'échelon supérieur.

En marge des compétitions, les judokas du club ont également participé à leur premier stage de la saison. Organisé au dojo de Combourg avec le club local, petits et grands ont participé pendant deux jours à différentes activités avec de nouveaux partenaires. Au programme, judo, sports collectifs, pique-nique, piscine et bonne humeur.

Autre moment fort de ce début de saison, la participation de Jérémy Steunou à un entraînement départemental dirigé par la championne olympique Lucie Décosse.

Et la Participation de Jérôme au stage de formation continue des enseignants « Pédagogie de Cadets à Vétérans », qui était organisé par la ligue de Bretagne et la fédération Française de judo à Saint-Grégoire. Cette formation était encadrée par quatre intervenants : Julian Kermarrec (préparateur mental – ancien membre de l'équipe de France), Arthur Clerget (formateur Taïso – ancien membre de l'équipe de France), Lucie Decosse (Championne Olympique) qui a présenté son système d'attaque et Frédéric Rouallen (préparateur physique de l'équipe de France).



#### INFOS :

<https://www.facebook.com/dojodelaforetdumesnil/>



## Gym-détente

### Petit historique :

Mme Dubois, infirmière, est à l'origine de notre activité, suivie de Mme Maltouche et de Régine Durand qui a repris le flambeau en 1977.

L'Association « Gym-Détente » a été créée en janvier 1994. La cotisation annuelle s'élevait à 50F.

Actuellement, Régine et Paskaline entretiennent notre cardio, nos abdos, notre souplesse sans oublier les étirements ; convivialité, bonne humeur sont de rigueur et chacun évolue selon ses possibilités sous le regard attentif de nos animatrices.

Rendez-vous : **Les mardis de 19h à 20h et les jeudis de 15h15 à 16h15.**

Pour une cotisation annuelle : **50 €** pour ces 2 séances mixtes.

**Activités périphériques :** repas annuel au printemps dernier, pique-nique de fin de saison fin juin.

**Gestes de Premiers secours :** grâce à deux intervenants de la **S.N.S.M.** une trentaine de participants ont pu acquérir des notions de gestes aux premiers secours au cours d'une séance de 2h en juin dernier.

**Octobre rose :** Une cagnotte a été mise en place pour récolter des fonds au profit de SINOÛ à St Malo.

**Téléthon :** Nouvelle participation avec confection et vente de crêpes ainsi qu'une séance de gym ouverte à tous à la Salle des Fêtes : différents ateliers avec matériel divers.

## Marche Détente et Découverte



L'un des moyens les plus puissants de maintenir un poids de forme, de garder des articulations fortes et de vivre plus longtemps est également l'un des plus simples, quel que soit votre âge. Les bienfaits de la marche pour la santé sont infinis, et les experts conviennent qu'en ajoutant la marche à votre routine quotidienne, vous pouvez grandement améliorer votre santé physique et mentale.

Alors quel que soit le météo, nos randonneurs se retrouvent toutes les semaines afin d'allier convivialité et exercice, chacun ayant le choix d'opter pour une rando de 3h le jeudi matin ou de 1h1/2 le mardi ou vendredi matin (en fonction de la période de chasse). Que d'instantanés partagés simplement pour le plaisir de se retrouver.

Dans les derniers six mois nous avons apprécié des sorties extérieures avec des randonnées à St Samson, Dol-de-Bretagne et Quebriac. Aussi des pique-niques en bord de mer ou en campagne à Hillion, Val André, Montours et Médréac et en une magnifique sortie de deux jours à Port Blanc en Côtes d'Armor.

Alors, si vous souhaitez rencontrer vos voisins de Le Tronchet, découvrir des paysages exceptionnels, profiter des sorties et des pique-niques tout en améliorant votre santé physique et mentale, venez nous rejoindre.

**Sue Oliva, Présidente**



# UNC

Beaucoup de monde était présent, ce samedi 11 novembre 2023, devant le monument aux morts lors de la journée nationale de commémoration de la victoire et de la paix, de l'hommage à tous les morts pour la France. La cérémonie était présidée par M. Pascal BRIAND, maire de la commune et des invités. Le poème lu par Margot nous a tous émus.

Un vin d'honneur offert par la municipalité a été servi dans la salle annexe. Une pensée à nos anciens combattants de l'association absents ce jour (M. LELAY, M. CONVERSIN, M. FLAUX). Félicitations à Mme et M. HEURTEVENT pour leurs 60 ans de mariage.



## Rappel :

En France, cette journée est appelée jour anniversaire de l'armistice de 1918 et de commémoration annuelle de la Victoire et de la Paix, et est fériée. Depuis 2012, le 11 novembre est également célébré en tant que journée d'hommage à tous les morts pour la France.

### Les tranchées

Poésie

De la boue, de la boue  
Sur mes mains, sur mes joues  
La nuit, le jour, à toute heure  
Je n'en peux plus, quel malheur.

Tirs d'obus ou tirs de canons,  
Et le gaz moutarde, notre démon,  
La nuit, le jour, à toute heure  
Je n'en peux plus, quel malheur.

Manque de nourriture et d'hygiène  
Et la mort quotidienne.  
La nuit, le jour, à toute heure  
Je n'en peux plus, quel malheur.



Fabienne Berthomier



Poème sur la première guerre mondiale lu par Margaux 8 ans lors de la cérémonie du 11 novembre

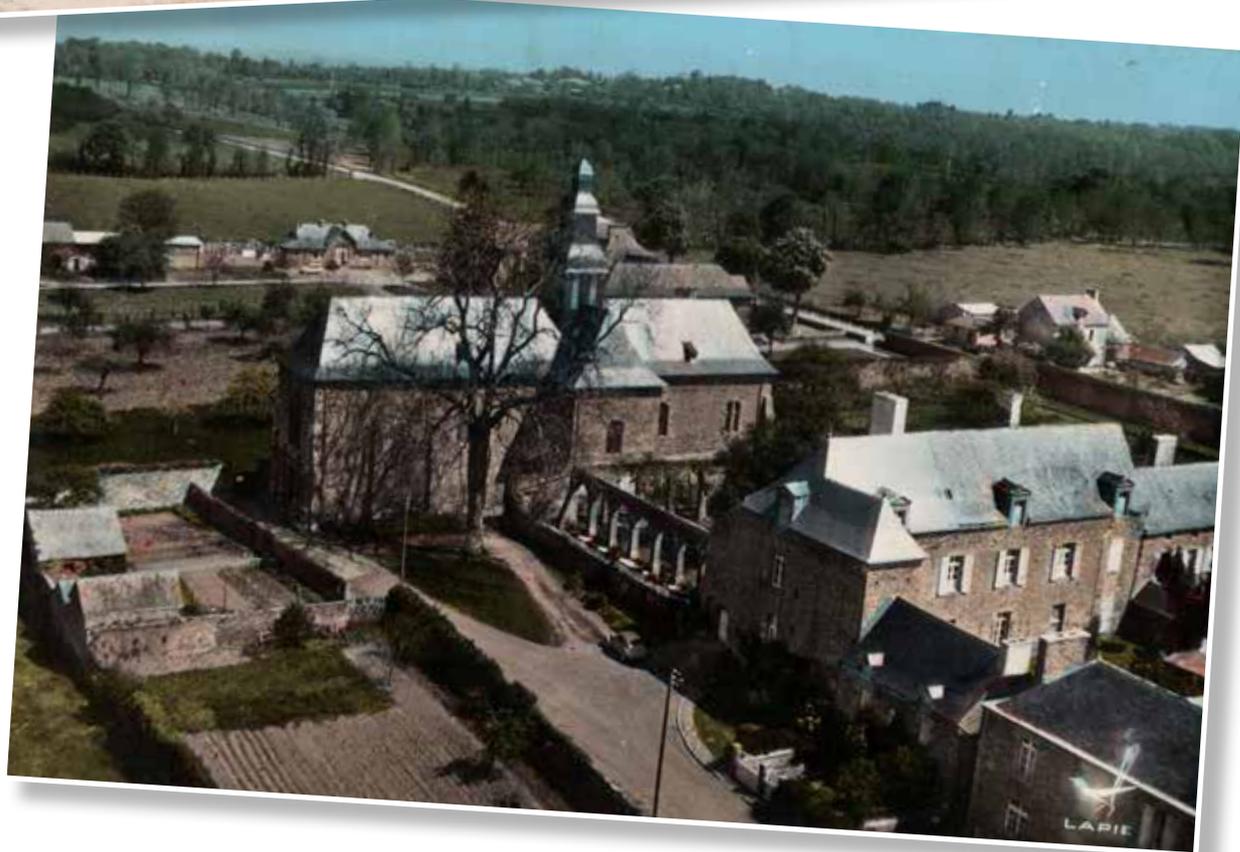
# L'abbaye et son frêne

Le frêne situé dans la cour de l'abbaye, a été classé par un arrêté préfectoral le 18 octobre 1932.

Indissociable du paysage, cet arbre était cher au Tronchetois

Après plusieurs tentatives pour le sauver, ce très vieil arbre malade a été abattu le vendredi 16 juin 2000 par M. Racapé. D'après les sources, il avait plus de 300 ans.

En souvenir, les Tronchetois qui le souhaitaient ont pu récupérer un petit morceau du frêne.



*Les élus et le personnel de la commune vous souhaitent  
une très bonne année 2024 !*

